

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

**ALLOCUTION DE L'HONORABLE PRESIDENT DU SENAT A
LA 153^{ème} ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**

**ARUSHA - TANZANIE
06 OCTOBRE 2026**

**Madame la Présidente de l'Union interparlementaire,
Honorables Présidents de Parlement et chers collègues,
Madame la Secrétaire Générale de l'UIP,
Honorables Parlementaires,
Mesdames et Messieurs,**

Qu'il me soit permis, avant toute chose, d'exprimer à Son Excellence Madame la Présidente SAMIA SULUHU HASSAN, au Parlement ainsi qu'au peuple tanzaniens notre profonde gratitude pour l'accueil fraternel et chaleureux qui a été réservé à ma délégation et à moi-même.

Le thème retenu : « **Renforcer la bonne gouvernance et les capacités des populations locales grâce à l'inclusion, à la confiance et à l'égalité des chances** », revêt une importance particulière pour la République Démocratique du Congo. Il s'inscrit pleinement dans la vision portée par Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'État qui place l'homme au cœur de l'action publique et fait de la consolidation de l'État de droit, de l'inclusion sociale et du développement équitable des territoires, les piliers majeurs de la politique gouvernementale.

En effet, la bonne gouvernance suppose que les institutions de l'État conduisent des politiques publiques efficaces en vue de répondre aux aspirations des populations. Elle prend tout son sens lorsque les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les peuples autochtones ainsi que les communautés rurales peuvent accéder à la sécurité et à la justice, bénéficier de services publics de qualité notamment la santé et l'éducation, être soutenus dans leurs activités économiques, participer pleinement aux décisions qui engagent leur avenir et, surtout, avoir la conviction que leur parole compte.

C'est dans cette perspective que le Parlement de la République Démocratique du Congo a adopté des lois et alloué des ressources budgétaires pour réaliser des réformes et des programmes dans divers secteurs de la vie nationale, et continue son rôle de contrôle en assurant le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques, afin de garantir la redevabilité, l'efficacité et la conformité aux objectifs de développement poursuivis.

À ce titre, on peut citer notamment :

En matière de gouvernance territoriale, mon pays a franchi des étapes importantes dans la mise en œuvre de la décentralisation et du développement local. À cet effet, le Parlement a adopté plusieurs réformes législatives majeures destinées à renforcer la gouvernance de proximité.

Au-delà de ces avancées législatives, le Gouvernement a engagé l'une des plus importantes initiatives de développement local de l'histoire récente de notre pays à travers le **Programme de Développement Local de nos 145 Territoires (PDL-145T)**. Par cette initiative, la RDC entend réduire durablement les disparités de développement et garantir à chaque citoyen, où qu'il vive, un meilleur accès aux infrastructures essentielles ainsi qu'aux services sociaux de base. Le PDL-145 incarne ainsi une vision de solidarité nationale et d'égalité des chances, au service du développement inclusif.

En matière de gouvernance socio-économique, des avancées significatives ont été enregistrées.

En effet, mon pays a placé l'inclusion sociale au cœur de son action gouvernementale. Dans cette dynamique, il a été créé, au sein du Gouvernement, un ministère spécifiquement dédié aux personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables, afin de promouvoir leur participation effective à la vie nationale et de garantir l'égalité des chances.

Pour consolider cette vision, le Parlement a adopté en 2022 la Loi portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap.

Dans le secteur de la santé, la mise en œuvre de la couverture santé universelle et de la gratuité de la maternité ont renforcé l'accès des populations aux soins. De même, la gratuité de l'enseignement constitue une action majeure en faveur de l'inclusion sociale, particulièrement la jeune fille, et du développement du capital humain.

Dans le secteur minier, qui contribue à plus de 30 % du PIB de la République démocratique du Congo et constitue l'un des principaux moteurs de l'économie nationale, les lois financières, en articulation avec le Code minier, ont instauré une redevance minière destinée à renforcer les ressources de l'État et à soutenir le développement des collectivités locales.

Sa gestion est assurée par un comité multipartite composé de représentants de toutes les entités de la communauté au niveau de la base. Cette approche favorise la transparence, la participation citoyenne et une meilleure redevabilité dans l'utilisation des fonds destinés au développement communautaire.

En matière de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes, plusieurs réformes et initiatives structurantes ont été engagées. Il s'agit, entre autres, de la loi portant promotion de l'entrepreneuriat et des start-up, soutenue par la création du Fonds de garantie de l'entrepreneuriat et du programme présidentiel « **Debout Jeunes Congolais** » en faveur de l'emploi et de l'autonomisation économique des jeunes.

**Madame la Présidente de l'Union interparlementaire,,
Chers collègues parlementaires,
Mesdames et Messieurs,**

Toutes les actions énumérées ci-dessus visent à renforcer la bonne gouvernance et les capacités des populations congolaises, promouvoir une société plus inclusive et créer les conditions propices à une confiance accrue des citoyens envers les institutions de la République.

Au demeurant, c'est dans le même souci d'inclusivité et du renforcement de la confiance entre les gouvernés et les gouvernants que le Président de la République, Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a décidé d'impliquer toutes les couches de la population congolaise, de la base au sommet, dans le prochain dialogue national qu'il vient de convoquer pour la paix, la cohésion nationale et la refondation de l'État.

Je voudrais souligner que la bonne gouvernance ne saurait se consolider durablement sans paix ni sécurité.

C'est pourquoi, **pour** la République Démocratique du Congo, la fin de la crise sécuritaire et la restauration durable de la paix et de la sécurité dans sa partie orientale demeurent une exigence fondamentale. Ce processus inclue le respect des engagements notamment le retrait des troupes rwandaises et l'arrêt de leur soutien au groupe armé AFC/M23 conformément à la Résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Accord de paix de Washington, la Déclaration des principes de Doha ainsi que les processus engagés sous l'égide de l'Union africaine.

A cet égard, le Parlement de la RDC reste confiant en la capacité de l'Union Interparlementaire de jouer un rôle important dans le cadre de la diplomatie parlementaire pour résoudre cette crise sécuritaire.

L'Union Interparlementaire demeure le cadre indiqué pour l'échange d'expériences pour les efforts communs de la lutte contre les conflits, la pauvreté et les disparités sociales dans un contexte marqué par l'émergence de l'intelligence artificielle au service du développement durable et de la paix.

Pour clore mon propos, je voudrais saluer le fructueux mandat de Madame Tulia ACKSON comme Présidente de l'Union Interparlementaire et lui souhaiter plein succès dans la suite de sa carrière.

Je vous remercie.